

## LE SÉNAT COMITÉ SPÉCIAL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

### TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 9 octobre 1968

Le Comité spécial de la politique scientifique se réunit ce jour à dix heures du matin.

Le sénateur Maurice Lamontagne (*président*) occupe le fauteuil présidentiel.

**Le président:** Honorables sénateurs, cette séance est la première que nous tenons en public depuis que le Comité sur la politique scientifique a été réinstauré par le Sénat le 17 septembre. Il me fait plaisir d'inaugurer cette nouvelle série d'auditions en souhaitant la bienvenue à M. Maxwell Mackenzie, que la dissolution du Parlement a empêché de se présenter devant nous au printemps dernier.

M. Mackenzie a connu une brillante carrière aussi bien dans l'industrie qu'à la fonction publique. Il a reçu la formation de comptable agréé. En 1939, il entre à l'Office du contrôle des changes et passe en 1942 à la Commission des prix et en temps de guerre. En 1944, il reprend ses fonctions à la firme McDonald, Currie & Cie, mais revient l'année suivante à Ottawa pour y assumer la charge de sous-ministre du Commerce. A ce titre, il a travaillé longtemps en collaboration étroite avec feu C. D. Howe.

En 1952, il s'associe à Celanese Corporation of America. En 1954, il devient président de Canadian Chemical and Cellulose Company Limited.

En 1963, il est nommé—et je crois avoir eu quelque part dans cette affaire—membre du conseil d'administration du Conseil économique du Canada, et devient président du sous-comité de la recherche industrielle et de la technologie.

En 1966, M. Mackenzie est nommé président de la Commission royale d'enquête sur la sécurité.

Je crois bien, honorables sénateurs, que vous n'avez pas eu l'occasion de lire l'exposé que M. Mackenzie désire vous présenter. Dans ce cas, je vais lui demander de prendre la parole, après quoi nous en viendrons aux questions d'usage.

**M. Maxwell Weir Mackenzie (président de la Commission royale d'enquête sur la sécurité; membre du Conseil économique du Canada):** Merci, monsieur le président. J'ai reçu avec grand plaisir votre invitation d'assister à la présente réunion du Comité, et je suis enchanté de me trouver ici aujourd'hui.

Je crains de ne pouvoir apporter grand'chose à vos délibérations sur le point très important qui nous préoccupe, mais j'ai bien acquis une certaine expérience dans ce qu'on appelle une industrie à base scientifique. Il m'est ainsi arrivé de me former des idées qui, à mon sens, peuvent susciter de l'intérêt.

Comme l'a dit M. le président—cela ressort très nettement de ses paroles, et je tiens moi aussi à insister là-dessus—je n'ai aucune formation scientifique ou technique. De profession, je suis comptable agréé. C'est à Ottawa que j'ai passé les années de guerre, et je suis devenu par la suite sous-ministre du Commerce. Pendant les quinze dernières années, j'ai été associé à Celanese Corporation au sein de laquelle je me suis occupé du secteur Canadien de l'exploitation: pâte à papier et bois, en Colombie-Britannique—Columbia Cellulose Company Limited—et complexe chimique et de fibre synthétiques à Edmonton—actuellement Chemcell Limited. J'ai renoncé à ces fonctions en 1966 et je me suis tout à fait dissocié de ces firmes en 1967.

Je suis content que M. le président ait fait allusion au Conseil économique, car le sous-comité que j'ai présidé a publié en 1965 un rapport intitulé: «Programme général d'encouragement à la recherche et au développement dans l'industrie canadienne. Il vaudrait la peine pour vos collaborateurs de prendre connaissance de ce rapport, même si le gouvernement n'en a pas accepté les recommandations. J'aimerais attirer votre attention sur la composition du Comité. Il s'y trouvait quatre membres du Conseil économique, auxquels s'ajoutaient six experts rompus à la pratique de l'organisation de la recherche. En faisaient partie les présidents d'Imperial Oil, de Noranda, de Domtar, de Canada Packers et de Canadian General Electric, ainsi que l'ancien président du Conseil national de recherches. Ces messieurs agissaient évidemment tous en tant qu'individus, et non comme représentants de leurs organismes.